

ATTESTATION DU COMMERÇANT

de délivrance de l'information donnée à son conjoint commun en biens sur les conséquences des dettes contractées dans l'exercice de sa profession sur les biens communs

(à remplir **par le commerçant** qui demande son immatriculation)

Attestation délivrée en application des articles L526-4 et R123.121-1 du code de commerce et de l'arrêté du 4 juillet 2007.

589513 905

TRIBUNAL D'INSTANCE DE MULHOUSE
REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIÉTÉS
Date d'enregistrement au greffe 9/7/19
N° du dépôt A6941

Je soussigné(e) :

Mr

Mme

Nom de naissance BARKAT

Nom d'usage ou d'époux

Prénoms Badar

Né(e) le 02/05/1977

A Mulhouse

Le Greffier sm

requérant mon immatriculation au Registre du Commerce et des Sociétés en qualité de commerçant
personne physique

déclare, sous ma responsabilité, conformément à l'article R123-121-1 du code de commerce, avoir
informé(e) mon conjoint :

Mr

Mme

Nom de naissance BAÏTSA

Nom d'usage BARKAT

Prénoms Sabrina

Né(e) le 23/04/1981

A Constantine Algérie

avec lequel/laquelle je me suis marié(e) sans contrat de mariage (1) ou bien avec un contrat de
mariage qui prévoit des biens communs aux époux, sur les conséquences des dettes contractées dans
l'exercice de ma profession sur ces biens communs.

(1) La mention relative à l'absence de contrat de mariage ne signifie pas que le régime légal français est
applicable.

Fait à Mulhouse

Le 11/07/19

Signature en original du commerçant

La présente déclaration doit être rédigée de façon très lisible, dactylographiée ou écrite en majuscule
d'imprimerie.